

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 31 (1934)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>	<i>Annonces :</i>
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

N° 12

DÉCEMBRE 1934

SOMMAIRE : † Henri Bonny-Penseyres. — Aux présidents de sections. — Conseils aux débutants pour décembre, par *Schumacher*. — Grandes cellules, par *E. De Meyer*. — A propos de pontes, par *E. Farron*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Le pessimisme en apiculture, par *O. G.* — L'influence des fourrages sur la qualité. — Inspectorat des ruchers du canton de Neuchâtel, par *J. Huguenin*. — Forte récolte en temps de disette, par *H. Pfenninger*. — Du miel de « dans l'temps ». — Le miel « jaune-cire ». — Entre voisins, par *H. Berger*. — A nos abonnés à l'étranger. — Pesées de ruches en 1934, par *C. Thiébaud*. — Remplacement automatique des reines, par *C. Barasc*. — Nouvelles des sections. — Agenda apicole romand 1935. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 4 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

† HENRI BONNY-PENSEYRES

Par une belle journée d'arrière-automne, la population de Chevroux et des environs a fait à celui qui fut son syndic, président du Conseil de paroisse, président de la commission scolaire et assesseur de la justice de paix, M. Henri Bonny-Penseyres, des obsèques grandioses et émouvantes ; car, dans toutes ces fonctions il avait mis toutes ses forces, ses qualités de cœur, son bon sens et son amour du prochain. Il est mort, on peut dire, au champ d'honneur, en présidant une mise de commune en sa qualité de syndic, une crise cardiaque l'a terrassé en quelques minutes, dans sa 64^{me} année, laissant dans la stupeur et la tristesse les siens et ses nombreux amis.

M. Henri Bonny avait à côté de son domaine et de ses nombreuses occupations publiques réussi à monter un beau rucher de plus de 20 ruches, ce rucher était soigné avec dévouement et amour, aussi était-il un modèle d'ordre et de propreté, il avait participé à deux concours de ruchers et en bon rang. M. H. Bonny était un membre zélé de la section d'apiculture de la Basse-Broye, avait été du comité de section comme secrétaire, il assistait régulièrement aux assemblées, où son bon sens était beaucoup remarqué. Pour nous les jeunes, le départ de notre ami nous jette dans la consternation, car nous lui devons une grande partie de notre savoir apicole, qu'il avait le don d'inculquer à tous ceux qui allaient vers lui, demander un service, un conseil, ou même pour faire de son propre chef telle ou telle chose que nous débutants nous ne connaissions pas encore. Comme si ses abeilles avaient voulu prendre part à la tristesse générale, une des leurs déjà engourdie par le froid s'était posée sur le corbillard pour accompagner à sa dernière demeure terrestre celui qui avait pu capter quelques-uns de leurs secrets.

Au revoir cher ami, nous garderons de toi les meilleurs souvenirs qui resteront gravés à jamais dans nos cœurs. A sa fidèle épouse et à ses autres proches encore toute notre sympathie pour votre deuil irréparable.

H.

AUX PRÉSIDENTS DE SECTIONS

Le Président de la Romande a chaque année l'obligation de renseigner les délégués des Sections, lors de l'assemblée générale du printemps, sur ce qui a été fait pour l'apiculture en terre romande dans le courant de l'année écoulée. Or, ce rapport présidentiel ne sera intéressant et complet que si tous les Présidents de Sections se sont conformés à l'article 11 de nos Statuts qui prévoit que chaque Président doit envoyer son rapport annuel au soussigné pour le 1^{er} décembre.

Nous comptons sur la bonne volonté de nos chefs de groupements pour la rédaction de ce rapport annuel. A l'œuvre donc, chers amis, et surtout plus d'abstention, plus de liste noire !

Le Président de la Romande : *L. Gapany.*

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR DÉCEMBRE

En somme, nous n'avons rien à dire, puisqu'il n'y a rien à faire au rucher que ce que nous avons déjà dit en novembre. Nous recommencerons en janvier les quelques indications plus de saison qu'il y aura à donner. Une tournée d'inspection pour voir si rien n'a bougé, si les ruches sont toujours en place, si les trous de vol sont largement ouverts et non encombrés par des feuilles ou des cadavres, etc.

Permettez alors à l'administrateur de vous dire de faire un accueil souriant au remboursement qui vous a été ou qui vous sera présenté. Veuillez réfléchir un instant à ce que notre société vous offre pour la somme que vous connaissez : journal, assurances, bibliothèque, renseignements, conférences, livres à prix réduits, etc. Et vous conviendrez que les services rendus à quiconque veut bien les utiliser valent bien la somme demandée sans compter qu'il y a là une œuvre de solidarité sans laquelle l'apiculture ne serait plus guère possible en Suisse.

N'oubliez pas, si vous changez d'adresse, de vous annoncer directement à l'administrateur soussigné, les changements annoncés et faits par la poste n'intéressant que celle-ci alors que si vous versez 25 centimes à notre compte de chèques, tout est en ordre, à condition que vous notiez au dos du talon l'ancienne et la nouvelle adresses.

Les abonnés (nous répétons qu'ils n'ont pas droit aux avantages offerts par la société, mais simplement au journal) en Suisse vou-

dront bien verser la somme de Fr. 6,— à notre compte de chèques II. 1480. Le service du journal sera interrompu pour tous ceux qui n'auront pas opéré ce versement avant le 30 décembre:

Passons au service de la bibliothèque et rappelons qu'il est nécessaire de nous demander plusieurs ouvrages à la fois, vu que tel volume désiré peut être en lecture. Mais nous ne pouvons admettre la confection d'une très longue liste que le bibliothécaire devrait conserver et annoter au fur et à mesure des envois faits. Sa besogne est déjà suffisante pour qu'on ne le charge pas encore de ce classement des listes, pour s'éviter à soi-même cette peine et le coût d'une simple carte postale. Le service de la bibliothèque étant déjà gratuit, n'allons pas trop loin dans... l'exploitation.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les achats avantageux de livres au moyen desquels on se constitue une petite bibliothèque que l'on a ainsi toujours à disposition et qui permet de se documenter solidement et non pas seulement au fil de lectures trop rapidement faites.

Si dans votre section on n'organise pas de séance ou de conférence, demandez gentiment, mais fermement, et en récidivant s'il le faut, à votre président de section qu'on fasse quelque chose: le comité de section sera heureux de voir qu'on compte sur lui, qu'on désire quelque chose ou même qu'on y tient beaucoup, ces comités se demandant parfois devant l'indifférence du trop grand nombre si vraiment les apiculteurs désirent se voir et discuter des questions à l'ordre du jour.

Il faut absolument que chacun prenne de l'intérêt, et d'une façon suivie, si nous voulons que nos sections vivent, travaillent et prospèrent.

Bon hivernage, à vous et à vos abeilles.

St-Sulpice, 22 novembre.

Schumacher.

GRANDES CELLULES

M. Sylvain Thibaud, directeur de notre bulletin *l'Apiculture Belge*, me communique le N° 11 de votre *Bulletin de la Société Romande d'Apiculture*, au sujet de l'article: « Les grandes cellules », signé « Un ami des abeilles ». Permettez-moi de vous présenter quelques remarques au sujet de cet article, parce qu'il expose l'apiculteur non averti à des erreurs, et disons-le, à être leurré. Je commence par dire que je suis le partisan convaincu de la grande cellule, je

dirai mieux, un des nombreux partisans. Mon rucher ne comporte plus que la cellule 700 et 640, et le 700 est appelé à disparaître.

La photo que vous publiez montre bien qu'il y a différence de taille entre les abeilles 800 et 700. J'avoue que j'estime que cette photo donne une idée inexacte des dimensions. La différence de taille entre 800 et 700 n'est pas aussi prononcée.

L'Apiculture Belge, de novembre 1933, publie le tableau de mathématique apicole, par Baudoux. Consultez-le et si vous l'étudiez attentivement vous y trouverez de nombreuses indications sur le développement logique de l'insecte suivant la capacité du berceau. La photographie déforme la réalité.

Votre correspondant donne une différence de longueur de langue de $3^{3/10}$ mm. entre le 700 et le 800. J'affirme, cher Monsieur, que c'est de l'exagération, même si l'abeille 800 était dégénérée. Non, le 800 a une longueur de langue moyenne de 7,14 mm., et le 700 une moyenne de 7,7 mm., soit un progrès de **0,56 mm.** Votre correspondant dit avoir mesuré les langues micrométriquement. Voudrait-il dire comment ? Car s'il a mesuré des langues d'abeilles mortes, il est dans l'erreur. Il faut mesurer la langue d'abeilles vivantes, alors que la langue est en érection et s'allonge pour atteindre du sirop de miel. Baudoux se servait pour cela de son glossomètre de précision, qu'il a décrit dans *L'Apiculture Rationnelle* (ancien titre de *L'Apiculture Belge*).

Si vous voulez reprendre cette mensuration, n'employez surtout pas le *glossomètre Charton* qui est cause d'erreurs grossières. Le développement de l'abeille est régulier, harmonisé si je puis dire, d'après un quotient de développement toujours le même.

Les poids 0,0943 et 0,0734 sont par trop infimes par rapport aux poids 0,13 et 0,12 à la naissance, indiqués par Baudoux. A Tula, en Russie, les pesées se rapprochent sensiblement de celles de Baudoux.

« La supériorité de la grande sur la petite ?? Voilà le problème à résoudre », dit votre correspondant. Ce problème est résolu et l'est à tel point que nos apiculteurs s'y mettent carrément à adopter la grande cellule. Plus, comme les plans Demarée et Demuth, basés sur la translation du couvain exigent l'emploi des grilles à mères, M. Mees, industriel, à Hérenthals a fait l'effort nécessaire pour nous fournir les grilles aux dimensions voulues.

Le jour, où nos Confrères suisses, adopteront la grande cellule, ils verront leur production de miel augmenter dans de fortes proportions.

Permettez-moi un conseil. La cellule Baudoux ne demande pas un supplément de travail, mais elle exige le respect de quelques considérations pratiques. Elle peut s'adapter à tous les systèmes de ruches. Si vous voulez aider vos apiculteurs faites-leur donner les renseignements préalables. Il ne manque pas, en Belgique, d'hommes capables de faire cet exposé clairement.

Il faut avoir manié la grande abeille 640 pour en éprouver toute la satisfaction qu'elle réserve.

Les 21 et 22 juillet 1934, au Congrès d'apiculture, très important, de Mariemont, la question fut traitée avec intérêt et grand profit.

Au Congrès international d'apiculture de Bruxelles 1935, les 3-4 et 5 août, la grande cellule sera traitée *complètement* et je puis vous assurer que les congressistes seront satisfaits... et convaincus. La Chambre syndicale montrera son rucher mis en marche cette année avec abeilles de 700 et 640, et les congressistes seront invités aux démonstrations pratiques. Ma lettre est uniquement motivée par le désir de voir étudier *sérieusement* la grande cellule. Evitez les écueils et profitez des quarante années de recherches de Baudoux.

Croyez, cher Monsieur Schumacher, à la cordialité de mes sentiments pour nos confrères suisses et recevez, je vous prie, l'expression de mes meilleurs sentiments.

E. De Meyer,

à Gümbergen (Brabant), Belgique.

(Réd.) — Nos plus vifs remerciements à M. de Meyer, pour son obligeance : il a même bien voulu nous écrire deux fois. Nous reviendrons certainement sur la question, avec le concours de notre correspondant.

A PROPOS DE PONTES

Dans l'intéressant article que publie le *Bulletin* de novembre, « un ami des abeilles » nous apporte une preuve nouvelle de la faculté que possède la reine de pondre à volonté des œufs d'ouvrières ou de mâles. De cette aptitude, on ne peut plus douter, mais on continuera à se tourneboulé la cervelle pour imaginer comment s'accomplit le mystère.

Dans ses admirables « Souvenirs entomologiques, que je ne me lasse pas de relire, Fabre nous donne de nombreux exemples d'insectes disposant à leur gré du sexe de leurs petits. Le chalicodome sait très bien servir d'avance, à ses enfants, la petite ration de pâtée qui suffit aux mâles, ou la ration plus copieuse dont auront besoin les jeunes femelles ; l'osmie, qui établit sa famille dans des

bouts de roseaux, n'a garde de loger au fond du canal les mâles qui naîtront et devront sortir les premiers. Ainsi d'autres. Quant à la façon dont les choses se passent, c'est pour nous nuit profonde.

N'allons pas chercher chez l'homme, ce roi de la création, la solution du problème. On a donné et on donne encore, il est vrai, mainte recette pour procréer à volonté des garçons ou des filles. Mais l'une après l'autre elles passent, comme les étoiles filantes, et disparaissent. C'est tant mieux : ces garçons et ces filles, faits sur commande, ne me disent rien qui vaille. Il me semble d'ailleurs que le hasard — j'aime mieux dire la Providence — répartit assez équitablement dans le monde « les deux sortes de gens », ainsi que s'exprimait une brave femme. Si nous pouvions nous en mêler, le gâchis serait pire que dans la politique actuelle, et c'est beaucoup dire.

Victor Hugo raconte, quelque part, qu'un médecin de Paris passait pour être à cet égard infaillible dans ses pronostics. Voici comment il s'y prenait : S'étant enquis discrètement du désir de la mère qui, supposons-le, désirait une petite fille, il lui déclarait avec un sourire, lors de sa visite : « Je vous félicite, Madame, vous aurez une fille. » Mais, rentré chez lui, il écrivait dans son agenda : « J'ai dit aujourd'hui à Madame X., qu'elle aurait une fille, mais ce sera un garçon ; je n'ai pas voulu la chagriner trop tôt. » Et il attendait les événements. Les vœux de Madame X., s'accomplissaient-ils, notre docteur triomphait : « Voyez, Madame, ne vous l'avais-je pas dit ? » Si, au contraire, il était bel et bien venu un garçon, il tirait son agenda, l'ouvrait à la bonne page et le présentait à la maman avec ces mots : « Lisez, Madame, et excusez-moi ; vous voyez que je l'avais prévu. »

Les insectes, un bon nombre du moins, nous en remontent à cet égard. C'est chez ces êtres infimes qu'il faut chercher la perfection des instincts. Il en est, c'est vrai, heureusement pour notre amour-propre, qui sont aussi stupides que nous.

Les hyménoptères que j'ai cités plus haut ont, comme l'abeille, une spermathèque renfermant, comme celle de notre reine, ample provision d'éléments fécondants, mais on ne peut invoquer, dans leur cas, comme on l'a fait pour notre amie, la pression exercée sur l'abdomen par les parois des cellules. Il y a autre chose, mais quoi ?

Il semble certain que, chez l'abeille, les mâles proviennent d'œufs non fécondés ; comment expliquer, sinon, que des ouvrières arrivent à engendrer des faux-bourçons ? Il n'est point sûr qu'il en soit ainsi chez d'autres insectes. Fabre nous dit que fréquemment, et cela paraît

même être la règle, l'osmie tricorne finit sa ponte par des œufs conformés absolument comme tous les autres, logés et approvisionnés de même, mais qui restent stériles. Et il ne craint pas de déclarer de façon péremptoire : « Ces œufs n'éclosent pas parce qu'ils n'ont pas été fécondés. »

Qu'on me permette de citer plus longuement le grand entomologiste :

« Pour chaque tube ovarique, dit-il, l'issue de l'œuf se fait suivant l'ordre même qui préside à leur arrangement dans la gaine commune, et toute autre succession est absolument impossible. De plus, à l'époque de la ponte, les six gaines ovariennes, une à une, à tour de rôle, ont à leur base un œuf qui prend en peu de temps un accroissement énorme. Voilà l'œuf dont la ponte est imminente. Il va descendre dans l'oviducte à son rang, à son heure, et la mère ne peut lui en substituer un autre. Lui seul est mûr, lui seul est à l'entrée de l'oviducte ; sa venue au jour est inéluctable. Il faut pourtant que le sexe de cet œuf, dont la venue est fatale, soit en harmonie avec l'espace fortuit que la mère vient de trouver pour cellule. Il n'y a donc pas à hésiter, si étrange que soit l'affirmation : l'œuf, tel qu'il descend de son tube ovarique, n'a pas de sexe déterminé. C'est peut-être dans son trajet à travers l'oviducte qu'il reçoit, au gré de la mère, l'empreinte finale d'où résultera, conformément aux conditions du berceau, ou bien une femelle, ou bien un mâle ».

Voilà donc une vérité bien établie, et la théorie de Dzierzon s'y adapte admirablement ; mais comment expliquer la ponte finale, stérile, des osmies ? On le voit, il reste dans le monde des insectes de quoi exercer la patience et la perspicacité des chercheurs.

L'instinct qui dirige la mère dans le dépôt de sa ponte est d'ailleurs quelque chose de merveilleux ; il n'est guère de sujets, dans l'immense domaine de la nature, qui puissent être aussi passionnants.

Voyez ce papillon, un sphinx, qui s'en va, d'un vol indolent, d'une tige de gaillet à une autre, les quittant après les avoir touchées à peine.

A chaque attouchement, un œuf a été mis en place, et précisément là où le petit ver aura de quoi manger ce qui lui convient. Un gracieux balancement d'ailes en plein soleil, de courts arrêts sur la plante choisie, c'est tout le déploiement de force dont la nature a besoin pour le mystérieux travail qui produira la vie. Que venons-nous de voir ? Oh ! si peu de chose. Et pourtant il nous a été donné de surprendre à l'ouvrage la puissance créatrice qui partout agit et refuse de dévoiler ses mystères.

Qui ne connaît cette peinture de Michel-Ange, l'une de celles qui ornent le plafond de la Chapelle Sixtine, à Rome, et qui nous montre le Créateur, étendant son bras puissant vers le bras encore flasque et inerte de l'homme couché qu'il vient de former. Géniale conception d'un artiste, qui vous émeut ; pas plus pourtant que le spectacle de l'humble insecte semant la vie.

Que ne pouvons-nous passer en revue les mille façons diverses dont les choses se passent chez l'insecte. Nous verrions le scarabée sacré, le copris, tous les bousiers insérer leur œuf dans une boule ou un saucisson de crottin, soigneusement trié, artistement moulé ; d'autres façonneraient devant nos yeux de délicates jarres de ciment, de coupures de feuilles, de résine, qu'ils vont, avant le dépôt de l'œuf, remplir de miel et de pollen, pâtée du nourrisson futur. Il en est qui, savants meurtriers, paralysent une proie choisie, larve, mouche, scarabée, araignée ou papillon, que leur rejeton dévorera, inerte mais vivante, sans danger pour lui. En voici qui plongent, après le lent travail d'une tarière patiemment manœuvrée, leurs germes dans le bois, dans l'intérieur d'un gland, d'une noisette. Et ce n'est pas sans péril : qu'on songe au sort toujours possible du balanin des glands qui, impuissant à retenir le ressort de son long perçoir, déjà engagé dans le puits, doit lâcher pied et se voit condamné à périr dans la ridicule attitude d'un pitre gigotant en l'air, posé sur un nez trop long. Voyons la mante qui, très au courant des lois régissant la conservation de la chaleur, émet et bat avec ardeur, au moyen de ses deux cuillers, et après avoir gentiment dévoré vif son époux, une liqueur gluante pour loger ses œufs dans de la crème frottée. L'humble cicadelle, qui parsème nos prairies de petits crachats, pour s'y tenir à l'abri et au chaud, n'imité point le procédé : sa crème, à elle, est soufflée, si singulier que cela puisse paraître.

Combien enviable est le sort de la libellule, qui pond au vol et qui, tout en faisant miroiter au soleil la moire de ses longues ailes, laisse tomber ses germes sur la surface des étangs. Ils sont bien quelques-uns parmi les insectes qui connaissent la joie de vivre. Faut-il citer le carabe, grand assassin pourtant, qui fait l'amour tout l'été, puis jouit d'un long hiver de repos avant de faire sa ponte, œuvre du printemps ? Les artistes sont légion. L'œuf de l'oiseau, de n'importe quel oiseau, est distancé de beaucoup par les merveilles de tournage et de ciselure que nous offrent certains œufs d'insectes. Et toute matière leur est bonne, témoin la clithre, qui orne les siens, avant de les laisser choir au hasard, d'un enduit coloré, délicatement ciselé dans... — la nature ne connaît pas nos dégoûts, — dans sa propre matière fécale. Je préfère à ces caprices un peu fous la jolie

plaque de perles que la piéride étale sur les feuilles de mes choux, et que, barbare, je m'empresse d'ailleurs d'écraser.

J'allais encore parler des perfidies révoltantes des parasites, sitaris, anthrax, et tant d'autres ; mais laissons-là ces perversités, qui posent de trop troublants problèmes.

E. Farron.

ECHOS DE PARTOUT

Contingentement, baisse du prix du miel et importation.

L'importation du miel en Suisse accuse, pour les neuf premiers mois de 1934, une diminution de 121 700 kilos comparativement à la période correspondante de l'année dernière. Cependant, les apiculteurs n'ont pas voulu profiter du contingentement décidé par le Conseil fédéral ; ils ont, au contraire, abaissé leurs prix, bien que l'année n'ait pas été très favorable, et leur décision doit avoir agi, pour une bonne part, sur la diminution constatée. Nous sera-t-il permis de dire que la décision des apiculteurs est un exemple assez rare de désintéressement ? Nous n'avons jamais auparavant, sauf erreur, vu se produire la baisse d'une marchandise au moment précis où des mesures de protection étaient prises en faveur des producteurs.

Malgré cela, certains intéressés ne sont pas contents, et nous trouvons des plaintes et des récriminations dans divers journaux. Ces doléances ont l'air de venir de consommateurs ; elles font état du prix de gros des miels étrangers qu'elles comparent à celui du miel suisse. Mais ce miel étranger est-il toujours vendu au détail bien meilleur marché que le nôtre et sous sa vraie dénomination ? Nous en doutons. La vérité semble être que l'importation ne procure plus les profits habituels. Quant aux apiculteurs, ils ne demandent pas à vendre leur miel cher, mais simplement à le vendre. Nous prévoyons qu'ils auront à lutter pour maintenir leurs positions.

Trou de vol en haut.

Il existe depuis longtemps, peut-être depuis toujours, des ruches avec le trou de vol au sommet des rayons. Les ruches Gravenhorst, représentées dans *L'Abeille et la Ruche* de Langstroth, page 192, étaient de ce type. De même, les ruches fixes utilisées en Hollande et dans la Lunébourg pour la récolte du miel de bruyère ont le trou de vol en haut. Enfin, la ruche éclairée des Russes a également la sortie des abeilles à son sommet. Depuis quelques années, de nom-

breux essais ont été faits à ce sujet, notamment au Canada, et les rapports publiés sont à peu près tous favorables.

Suivant les expérimentateurs, l'essaimage serait extrêmement restreint lorsque l'ouverture de la ruche se trouve au haut de la paroi ; les colonies se développent plus rapidement au printemps et l'hivernage est meilleur, la consommation étant moindre et la ruche plus sèche. Il n'y aurait, au printemps, pas plus de mortes au fond de la ruche qu'avec le trou de vol inférieur ; nous le croyons volontiers, car les abeilles mortes pendant la saison froide restent sur le plateau jusqu'aux premiers beaux-jours ; d'un autre côté, les ouvrières usées doivent pouvoir sortir plus facilement pour mourir, lorsque la sortie est au sommet du groupe.

Il y aurait là matière à expériences intéressantes. Naturellement, l'entrée doit être au sommet de la paroi du corps de ruche et non de la hausse. En outre, le bas de la ruche doit être parfaitement étanche.

Rentabilité de l'apiculture en 1933.

La comptabilité de 190 exploitations apicoles a été mise à la disposition du secrétariat des paysans suisses pour l'année 1933. L'examen de ces documents a fourni les renseignements intéressants que nous résumons ci-après. Voici d'abord les principaux résultats des années 1932 et 1933 et leur comparaison avec ceux des années 1922-1933 :

		Par colonie		
		1932	1933	1922-33
Capital actif	Fr.	137,—	136,—	139,—
Travail	Heures	5 56	6 29	6 08
Coût de production	Fr.	29,38	29,16	32,45
Coût de production de 1 kg de miel	»	5,37	2,86	4,20
Miel récolté	Kg.	4,38	9,10	7,67
Rendement brut	Fr.	22,20	39,85	38,74
Rendement net	»	1,—	16,83	13,16
Rendement total, y compris intérêt	»	7,91	24,93	22,23
Produit du travail de l'apiculteur	»	1,73	18,79	15,37

Ce tableau montre que les différents éléments de la comptabilité pour 1933 sont, en somme, bien près de la moyenne de dix ans. La récolte a été un peu au-dessus par 9,10 kg. contre 7,67 ; de même, le rendement net avec Fr. 16,83 au lieu de Fr. 13,16 ; les différences ne sont pas énormes. Par contre, le rendement net par colonie est de Fr. 16,83 au lieu de Fr. 1,— pour 1932, année de misère. Ce résultat est dû entièrement à la récolte, le prix du miel ayant subi une baisse.

On remarquera que, si le coût de production est tombé d'une année à l'autre de Fr. 5,37 à Fr. 2,86, la moyenne de dix ans reste encore à Fr. 4,20, soit au-dessus du prix de vente. Les frais de production se sont élevés à Fr. 29,16 par colonie, alors qu'ils étaient de Fr. 29,38 en 1932. Cette légère diminution provient essentiellement de la baisse de l'intérêt et des salaires et de celle du sucre. Les autres postes des frais de production ont plutôt augmenté ; ils restent encore bien au-dessus de ceux d'avant la guerre, ainsi que le montre le tableau suivant :

	1912-13	1933
Frais d'exploitation	Fr. 5,63	4,54
Entretien du rucher et du matériel	Fr. 2,35	4,46
Divers	Fr. 2,52	5,92
Travail	Fr. 4,94	8,10
Intérêt	Fr. 4,64	6,14
	Totaux Fr. 20,08	29,16

Si l'on déduit du revenu total, Fr. 24,93, l'intérêt à 4 ½ % du capital actif, soit Fr. 6,14, il reste le produit du travail de l'apiculteur. Cette rétribution s'est élevée à Fr. 18,79 par colonie ou à Fr. 2,90 l'heure, au lieu de Fr. 1,73 ou 0,29 en 1932. En résumé, l'année apicole a été un peu au-dessus de la moyenne ; elle a, dans une certaine mesure compensé les déficits des années précédentes, mais il en faudrait beaucoup de semblables pour enrichir les apiculteurs.

Le secrétariat a en outre recherché s'il existe une différence marquée entre le rendement de l'apiculture dans les régions élevées et la plaine. Il est arrivé à la conclusion que la montagne est légèrement plus avantageuse, mais que la différence est insignifiante.

J. Magnenat.

LE PESSIMISME EN APICULTURE

Dans un article paru ce printemps dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, un apiculteur se plaignait que les promeneurs revenaient chargés de bouquets de saules marsault et enlevaient ainsi la provende de nos abeilles. Un second apiculteur, consulté par la rédaction déclara que la chose était absolument indifférente vu « qu'il n'y aurait quand même pas de récolte de miel cette année ». Ça, c'est du pessimisme ou je ne m'y connais plus !

On a dit et redit que par suite de la disparition des champs d'esparcette nous n'aurions plus les récoltes de jadis. En êtes-vous bien sûrs ?

J'ai reçu ma première ruche en 1881. J'avais alors 14 ans et je n'ai jamais cessé d'avoir des abeilles depuis ce moment. Mon père me fit cadeau cette année-là d'un essaim d'italiennes provenant du rucher du professeur Mona, de Bellinzona, en me disant : « Tu la soigneras toi-même, je te donnerai tous les conseils que tu voudras, mais je n'y toucherai pas. »

C'est donc de ce moment-là que je devins propriétaire d'abeilles, bien que j'aie secondé mon père dans les soins du rucher dès l'âge de 8 à 9 ans.

Depuis, combien de fois, dans les séries d'années maigres, n'ai-je pas entendu dire : « C'est fini, nous n'aurons plus jamais les récoltes d'antan ! »

C'étaient, vers 1880, les engrais chimiques c'était déjà le bouc émissaire, ce qui n'empêcha pas la célèbre récolte de 1885. Plus tard, c'était la disparition progressive des champs de colza ; puis le reboisement des clairières ou « essertis » de nos forêts, ce qui n'a pas empêché les belles récoltes de 1893, 1895, 1900 et 1907.

A présent, enfin, c'est la disparition des champs d'esparcette.

Certes, cette belle plante mérite toute notre sympathie. Mais si elle est la meilleure de nos plantes mellifères, je ne crois pas qu'une seule espèce, dont la floraison « utile » pour nous, ne dure qu'une dizaine de jours, puisse à elle seule déterminer l'abondance ou la disette pour toute la saison. Si de la mi-juin jusqu'en septembre nos avettes ne trouvent rien, la récolte totale ne sera guère élevée.

Nous avons beau nous croire savants il y a des facteurs pour la production du nectar qui nous échappent complètement. Êtes-vous aussi bien sûrs, parce que l'esparcette est en pleine floraison, que vos abeilles doivent nécessairement rapporter du miel d'esparcette ?

Voici, par exemple, quelques observations faites l'an dernier et cette année même :

En 1933, le 2 juin, par une chaude et calme matinée, les abeilles tombaient sur les planchettes de vol et même devant les ruches, exténuées. « Bon, me dis-je, voilà l'esparcette qui donne ! »

La curiosité me poussa à aller visiter un petit champ d'esparcette que je possède à quelque 300 mètres d'ici.

Durant le trajet les abeilles me frappaient au visage, pressées qu'elles étaient de rentrer au logis. Mais quelle ne fut pas ma stupéfaction, en arrivant au champ en question de ne pas découvrir une seule abeille sur les fleurs d'esparcette, bien que le bourdonnement continuât de plus belle. Je me frotte les yeux, rien ; en désespoir de cause je sors mes lunettes, encore rien.

Enfin j'examine une, deux, trois fleurs, elles étaient sèches, pas trace de nectar. Je fais le tour du champ et, à l'autre extrémité j'arrive à une grande prairie couverte des fleurs bleues de la sauge des prés. Celles-ci étaient entourées d'abeilles et contenaient du nectar en abondance. Donc les conditions atmosphériques, excellentes pour la sauge, ne valaient rien pour l'esparcette. Enfin, deux observations faites au même endroit, les 22 et 23 mai de cette année m'ont démontré que le 22, l'esparcette n'avait pas de nectar et, qu'au contraire, le 23, elle en avait en abondance et la sauge n'en avait point. Les jours suivants je n'ai pas observé de différence entre les deux plantes.

En terminant, je voudrais encore relever un point qui prouverait que les conditions où se trouvent les plantes sont plus importantes encore que les espèces de végétaux quant à la production du nectar, du nectar de fleurs bien entendu.

En consultant les graphiques de mon père, je remarque que la plus forte journée tombe le plus souvent après le 20 juin. C'est particulièrement le cas pour la belle année 1907 où la ruche sur balance augmenta le 27 juin de 9 ½ kilos et nous avons constaté que ce miel était bien du miel de fleurs et non du miellat. Or, à cette époque la floraison de l'esparcette est bien terminée chez nous.

Il existe donc une foule de fleurs, connues ou inconnues qui sont ou peuvent devenir mellifères dans certains cas.

Je finis mes radotages en remerciant d'avance les lecteurs bénévoles qui auront eu la patience de lire cet article jusqu'au bout et pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont assoupis avant d'arriver au bout. O. G.

(Réd.) — Nos plus vifs remerciements à l'auteur de cet article. Nous espérons que d'autres apicuteurs voudront bien nous communiquer aussi leurs observations. La question de la production du nectar par les fleurs est encore entourée de mystères, mais c'est le grand nombre d'observations exactes, précises, qui pourrait apporter un peu de lumière.

L'INFLUENCE DES FOURRAGES SUR LA QUALITÉ

La situation actuelle nous impose l'obligation absolue de ne livrer que des produits laitiers (lait, beurre et fromage), de tout premier choix, si l'on veut pouvoir les écouler, soit à l'étranger, ce qui devient toujours plus difficile, soit à l'intérieur du pays, et il est certain que

si ces livraisons étaient toujours irréprochables, les stocks actuels de ces produits seraient beaucoup moins importants et, par ce fait, les pertes moins élevées. Ce sont des dizaines de millions par année qui resteraient chez les producteurs et les éleveurs si tous, sans exception, voulaient se donner la peine nécessaire pour arriver au résultat voulu.

D'autre part, il est reconnu aujourd'hui que l'une des causes principales de cet état de choses regrettable doit être recherchée dans la qualité, souvent insuffisante ou même mauvaise, des fourrages qui servent à l'alimentation du bétail. Il ne suffit pas, en effet, de donner à celui-ci une herbe ou un foin quelconque, il faut encore qu'ils soient de première qualité et composés surtout de légumineuses : trèfle, luzerne, esparcette, lotier, lupin, etc.

Depuis quelques années, on cherche donc à déterminer d'une manière aussi exacte que possible qu'elle est l'influence des fourrages sur la qualité des produits laitiers. Cette année surtout, cette question si importante a figuré à l'ordre du jour de plusieurs congrès internationaux, soit à l'étranger, soit chez nous, en même temps qu'elle a été traitée en Suisse allemande par des spécialistes dans des conférences organisées par des associations agricoles où des rapports très intéressants ont été présentés à ce sujet.

Malheureusement, la Suisse française reste un peu en dehors de ce mouvement, aussi faut-il espérer que cet hiver nos journaux agricoles nous donneront connaissance des principaux rapports dont il s'agit et des résultats obtenus, en même temps que l'on organisera des conférences faites par des spécialistes pour traiter ces questions si vitales.

Nos agriculteurs seront alors certainement surpris de constater les erreurs qu'ils ont commises et les possibilités qu'ils ont de les réparer sans grands frais.

Il suffira à chacun de vouloir carrément sortir de la routine actuelle et d'admettre enfin ce que la science et la pratique démontrent comme étant les progrès essentiels à réaliser pour être à la hauteur de la tâche qui nous incombe.

En attendant, il est nécessaire, dans cet ordre d'idées, que l'agriculteur se rende bien compte de la composition de son terrain afin de pouvoir lui donner, comme engrais, ce qui lui manque pour produire des fourrages de première qualité.

Les analyses faites ces dernières années par nos établissements fédéraux de chimie agricole *prouvent que nos terrains se décalcifient de plus en plus*, qu'ils manquent principalement de chaux et que plusieurs sont même acides. Il est naturel que, dans ces conditions,

la composition et par ce fait la qualité de nos fourrages s'en ressentent et laissent beaucoup plus à désirer qu'on ne le croit habituellement. (A suivre).

INSPECTORAT DES RUCHERS DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Inspection. — Les inspecteurs pour la loque des abeilles ont visité en 1934, 861 ruchers contenant 5687 colonies. Les frais ascendent à fr. 1295.— pour vacations et frais de déplacements. Il a été dépensé en outre fr. 17.— pour la désinfection de 14 ruches suspectes.

L'indemnité payée pour 3 ruches détruites se monte à fr. 75.—, plus fr. 15.— pour 100 cadres brûlés.

Le foyer loqueux de Chézard a nécessité une double visite qui a dû être également faite à Geneveys-sur-Coffrane, une ruche atteinte à Chézard provenait de cette localité.

Maladies du couvain

Loque. — Un cas de loque maligne a été découvert ce printemps à Chézard, une visite minutieuse des ruchers avoisinants faisait découvrir deux autres colonies atteintes dans deux ruchers différents. Cette infection paraissait toute récente, malgré cela les mesures de rigueur furent appliquées immédiatement.

Les trois colonies loqueuses furent détruites par le feu, et quatorze ruches suspectes désinfectées et leurs rayons brûlés, les apiculteurs des deux Chézard reçurent la circulaire habituelle qui leur interdit tout trafic d'abeilles.

Comme les hausses se posaient, une visite plus étendue ne pouvait se faire pour le moment, elle fut renvoyée, cet automne 13 ruchers contenant 125 colonies furent examinées très minutieusement, aucune n'était atteinte de loque, toutes avaient du couvain sain, dans ces conditions le ban ne fut maintenu que pour les ruchers qui avaient été infectés et pour ceux situés à proximité immédiate.

Une colonie loqueuse venait l'année dernière de Geneveys-sur-Coffrane, il était indiqué d'étendre nos recherches dans cette localité, quatre ruchers avec 39 colonies furent trouvées saines. M. E. Salchli, inspecteur régional qui connaît très bien la loque, vouera toute son attention à cette région suspecte.

Couvain calcifié

Nous avons eu l'occasion, cette année, de constater quelques cas de cette maladie et cela dans différentes régions, Cerneux-Péquignot,

Chézard-Bevaix, La Côte-aux-Fées. Quelques cellules seulement contenaient des larves attaquées. Le Liebefeld qui étudie cette infection du couvain serait reconnaissant si les apiculteurs qui la découvrent lui envoie un rayon infecté.

Maladies de l'abeille adulte

Acariose. — Suivant le programme que nous nous étions fixé l'année dernière, un prélèvement d'abeilles fut fait le 21 avril, à Montézillon, Bôle et Colombier, sur 21 ruchers avec 150 colonies, le Liebefeld a découvert des acaras dans 4 ruchers et 13 colonies à Colombier.

Comme la saison était trop avancée pour appliquer le remède Frow, toutes les ruches atteintes reçurent 20 cmc. de Salicylate de Méthyle dans de petits récipients placés sur les cadres et de chaque côtés du couvain.

Le mois suivant la dose est renouvelée, au bout de trois mois de traitement, nouvelle analyse par le Liebefeld qui ne trouve plus qu'une ruche faiblement infectée, 6 %. En présence de ce résultat très encourageant nous nous proposons de traiter tous les ruchers de Colombier et environs de la même manière le printemps prochain.

Le traitement au Salicylate est recommandable parce qu'il ne nuit ni au couvain ni au miel de consommation, c'est du moins ce qui a été constaté dans ce premier essai, s'il est aussi efficace que le liquide Frow son choix sera tout indiqué pour lutter contre ce parasite de l'abeille, il pourra être aussi utilisé comme désinfectant et comme moyen préventif.

Nosérose. — Les pertes attribuées à cette maladie sont très considérables cette année, les inspecteurs régionaux signalent 395 colonies victimes de ce fléau et de la dysenterie. La nosérose a été constatée dans les analyses suivantes : par le Liebefeld, 56 échantillons ; par les détenteurs de microscopes, 335. La caisse d'entr'aide contre le Noséma a indemnisé 40 apiculteurs pour 122 colonies mortes sur 1996 assurées : 6 %.

D'une manière générale les analyses n'accusaient pas une infection très forte et qui ne semblait pas devoir faire d'aussi grands ravages ; elle a sans doute été aggravée par la longue réclusion que nos abeilles ont dû subir l'hiver dernier avec ses grands froids, et par l'absorption d'une nourriture où le miella entrait dans une trop forte proportion.

De plus les nids à couvain du fait de la longue et abondante récolte de 1933 étaient remplis ne laissant que trop peu de place pour la ponte si précieuse des mois d'août et septembre, de ce fait

l'hivernage se trouvait compromis par la présence d'un trop grand nombre de vieilles abeilles épuisées, leur mort naturelle au premier printemps laissait les colonies très affaiblies, seules celles qui étaient saines et possédaient un bon groupe de jeunes purent se tirer d'affaires et arriver au moment de la récolte avec un nombre de butineuses suffisant. Il est à remarquer que les ruchers situés au soleil ont été moins éprouvés, les sorties de propreté ayant pu se faire pendant les quelques journées favorables du début de l'année.

Les grandes pertes éprouvées pendant l'hiver 1933-1934 ne sont pas toutes attribuables au *Noséma* seul, mais aussi à un ensemble de circonstances défavorables et peut-être à une maladie encore inconnue.

Tenue des ruchers

Le cheptel apicole du canton de Neuchâtel se composait au printemps 1934, de 861 ruchers abritants 5687 colonies, qui sont réparties comme suit : Ruchers de une colonie seulement, 124 ; avec de 2 à 5, 389 ; de 6 à 12, 197 ; de 13 à 20, 68 ; de 21 à 30, 30 ; de 31 à 40, 10 ; de 41 à 50, 4 ; de 51 à 60, 3.

Dix-sept ruchers furent trouvés sans aucune colonie, toutes périées au courant de l'hiver et du printemps.

Les inspecteurs des ruchers signalent moins de ruchers abandonnés ou mal tenus, parce que disparus faute de soins appropriés, il font cependant remarquer que l'on trouve encore trop de très vieux rayons qui demanderait à être mis à la fonte, et remplacés par des feuilles gaufrées, l'hygiène de la colonie y gagnerait et l'apiculteur aussi en ce sens que la ponte serait stimulée et l'aspect de la ruche avec des rayons neufs plus agréable à visiter.

Comme les années précédentes, MM. Rosselet, vétérinaire cantonal et Morgenthaler, du Liebefeld, nous ont continué leur précieux concours, nous leur adressons nos plus vifs remerciements.

L'inspecteur cantonal : *J. Huguenin.*

FORTE RÉCOLTE EN TEMPS DE DISETTE

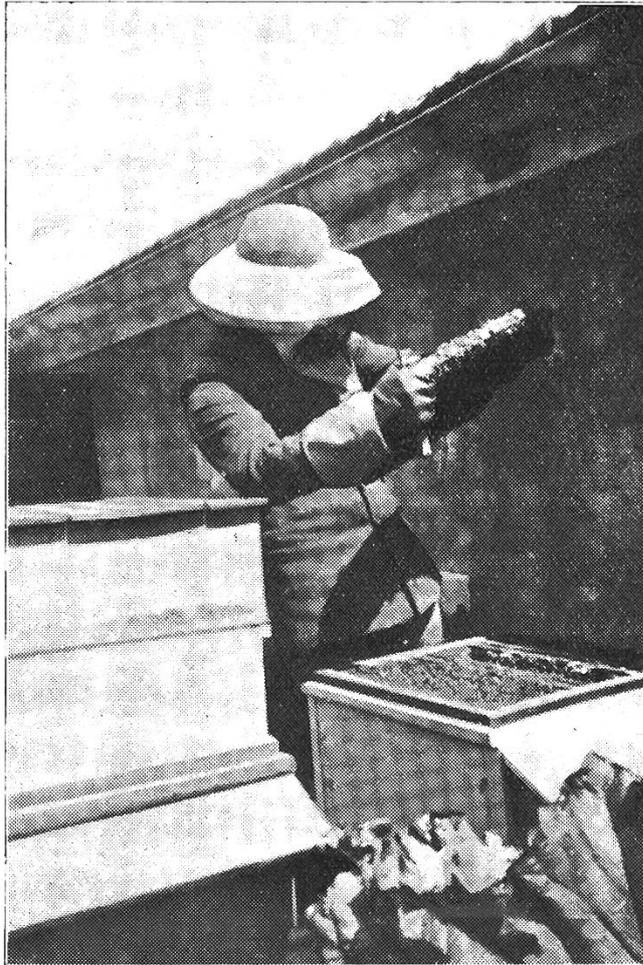
Il ne s'agit pas de l'année 1933 qui fut excellente dans le Jura, ni de 1934 qui fut bonne, mais de 1927.

Dans les environs de notre ville, la plupart des apiculteurs annonçaient une récolte d'environ 4 kg. par ruche. A cette époque, je n'avais qu'une colonie qui me donna 22,5 kg. de miel provenant uniquement des hausses, rien n'ayant été prélevé dans le corps de ruche.

Le cas de ruches produisant de fortes récoltes alors que d'autres de la même région amassent avec peine quelques maigres provisions ou même n'arrivent pas à se suffire est fréquent, et ces différences s'expliquent par la force numérique des colonies.

Que la majorité des ruches fournissent une bonne récolte pendant que quelques-unes souffrent de disette n'offre rien d'extraordinaire, mais le contraire ne serait pas normal, et si la forte récolte n'est fournie que par une ruche, alors que dans toutes les autres elle est faible, il y a des causes qui, malgré la faiblesse générale de la récolte, ont permis à cette ruche privilégiée d'amasser du miel en abondance.

Ces causes, si elles étaient nettement connues, pourraient être recréées pour chaque ruche et permettraient d'augmenter la moyenne de nos récoltes dans des proportions telles que les apiculteurs suisses arriveraient rapidement à suffire à la consommation du pays.



Au rucher de M. H. Pfenninger.
L'examineur si bien garanti par masque et gants,
n'est pas M. Pfenninger.

Il est donc non seulement intéressant, mais nécessaire de chercher à connaître ces causes et à découvrir celles qui peuvent ne pas être encore connues.

Pour cette étude, je suis obligé de faire l'historique de la réinstallation d'un rucher avec du vieux matériel.

Mon père avait pratiqué l'apiculture de 1891 à 1908. Habitant d'abord le Locle puis La Chaux-de-Fonds, ayant ses ruches installées dans le Vignoble, il y descendait le dimanche pour s'en occuper.

Enfants, nous le regardions faire, et quand les années nous eurent donné suffisamment de force pour pouvoir l'employer utilement, nous pûmes, ma sœur et moi, tourner la manivelle de l'extracteur, ce qui se faisait sans fatigue mais au contraire nous amusait, car nous nous rechangions constamment tout en nous lançant de temps en temps des défis de vitesse.

Tant que mon père pu soigner lui-même ses abeilles, nous eûmes chaque année notre miel, et souvent nous étions obligés d'en vendre à la parenté et aux connaissances.

Après quinze ans d'apiculture, mon père, trop occupé par ses affaires commerciales, n'eut plus la possibilité de consacrer des loisirs à ses avettes. Il confia son rucher à un agriculteur-apiculteur qui le fit prospérer pendant deux ans. Malheureusement, cet agriculteur, frappé d'une attaque au milieu des fenaisons, mourut en tombant d'un char de foin.

Le rucher, confié à un second agriculteur de l'endroit, déclina à tel point qu'en 1910 nous ramenâmes à La Chaux-de-Fonds le matériel restant ; il y avait encore douze ruches ne contenant plus que de vieux cadres à couvains dont une bonne partie rongés par les teignes.

Ce matériel resta dans une remise jusqu'en 1926. A cette époque mon jeune frère, qui en 1909, à l'âge de quatre ans et demi avait eu l'occasion de se faire piquer par une des dernières abeilles de mon père, nous proposa d'acheter un essaim et de recommencer.

Immédiatement nous tombons d'accord, d'autant plus qu'ayant fait entre temps un stage de deux ans dans une école d'agriculture, j'y avais suivi d'excellentes leçons d'apiculture théoriques et pratiques. Ces leçons, ajoutées aux connaissances acquises dans le rucher paternel, me permettaient de ne pas me considérer comme un novice.

Avant d'acheter des abeilles, il fallait préparer une ruche. Voulait-on acquérir du neuf ou utiliser le vieux matériel ?

Comme la famille appréhendait de nous voir à nouveau dans l'apiculture qui, malgré des années de prospérité, n'avait pas laissé que de bons souvenirs, nous décidâmes d'employer le vieux matériel ;

les abeilles à leur arrivée ne feraient subir qu'une émotion, tandis qu'en achetant du matériel neuf nous aurions pu faire grandir la faible opposition qui s'était manifestée contre notre projet, et qui sait si à la réception d'une ruche vide, la proposition ne nous aurait pas été faite de la joindre au vieux matériel qui, étant bien remisé, ne gênait comme l'on dit à personne, quoiqu'il occupât inutilement de la place.

D'autre part, nous ne voulions pas acheter une ruche avec colonie, afin d'avoir le plaisir d'installer un essaim et d'observer son développement.

Nous réparâmes donc et mîmes en train une vieille ruche, et la traitâmes comme suit :

1. Récurage à l'eau de soude bouillante extérieurement et intérieurement.
2. Rinçage à l'eau bouillante.
3. Rinçage par le jét à l'eau froide.
4. Mise sécher au soleil en la retournant fréquemment de position pour éviter que le bois ne se fausse.
5. Soufrage.
6. Badigeonnage au carbolinéum, extérieurement et intérieurement.

Et voilà. Nous attendions l'essaim commandé, pensant que jusqu'à son arrivée l'odeur du carbolinéum disparaîtrait de la ruche.

Quelques jours se passèrent ; les abeilles étaient attendues d'un moment à l'autre, et l'odeur du carbolinéum restait trop forte à l'intérieur de la ruche pour qu'elle puisse être habitable. Que faire ?

7. Avec de la propolis grattée sur de vieux cadres et dissoute dans de l'alcool, nous vernissons l'intérieur de la ruche. L'odeur diminue immédiatement. Quelques jours s'écoulent encore. Le 20 mai, les abeilles arrivent. Nous ouvrons la ruche, mais l'odeur du carbolinéum nous paraît encore trop intense. A ce dernier moment, je dissous de la cire dans de la térébenthine et en badigeonne l'intérieur de la ruche. L'odeur du carbolinéum est cette fois fortement atténuée, quoique nettement perceptible, mais elle ne paraît plus incommodante.

Nous installons les abeilles sur des cadres de cire gaufrée et les nourrissons immédiatement.

Cet essaim nous permit de récolter la première année quatre kilos de miel.

En passant, je signale que les abeilles reçues le 20 mai étaient toutes entièrement noires ; à fin août, il n'y en avait plus aucune de noire. Elles étaient toutes, quoique toujours foncées, régulièrement

et finement rayées de jaune. La reine entièrement noire, se remarquait assez facilement en visitant la ruche.

L'hiver passe. Le printemps 1927 arrive. Nous laissons la reine pondre et la colonie se développer sans toucher aucunement aux cadres. Vers fin avril, dès que les abeilles ramènent le pollen en grandes quantités, nous glissons un cadre de l'année précédente, construit mais vide, au milieu du nid à couvain. Deux jours plus tard, nous constatons que la reine a pondu abondamment des deux côtés du cadre. Nous répétons cette manœuvre encore deux fois à huit jours d'intervalle, de telle sorte qu'au début de mai, le nid à couvain avait été coupé et agrandi à trois reprises, en dernier lieu par une simple cire gaufrée que je n'avais pas hésité à mettre en son milieu, le temps étant au beau.

Le 20 mai, le corps de ruche était complètement rempli d'abeilles ; tous les cadres contenaient du couvain ou du miel. Les cellules non garnies ne forment plus qu'une surface de un à un et demi cadre. Ce même jour, nous posons la hausse avec ses douze cadres presque tous construits partiellement par l'essaim l'année précédente. La hausse est mise d'un bloc sur le corps de ruche. A peine est-elle posée que les abeilles y montent avec un fort bruissement et la plissent en quelques secondes.

Le 28 mai, soit huit jours plus tard, la hausse est à peu près remplie. Nous en mettons une seconde et, pour favoriser le travail des abeilles, les six cadres du centre de la première hausse sont enlevés et mis dans les bords de la seconde. Il reste ainsi dans la hauteur des deux hausses un espace libre permettant d'y mettre six cadres de corps de ruche.

La récolte forte et rapide de fin mai diminua toutefois par suite de la sécheresse. Les abeilles construisirent cependant assez vite les six cadres de corps de ruche posés dans la hauteur des deux hausses et, malgré un été trop sec, maintinrent leurs provisions en les augmentant même un peu.

A la mi-juillet, la ruche était remplie d'abeilles jusqu'au haut de la deuxième hausse, aussi denses sur les cadres des bords que sur ceux du centre, à tel point que quand on soulevait les planchettes couvrant la seconde hausse, les abeilles cachaient par places les cadres, tant elles étaient serrées. Le soir, il restait sur la planche devant l'entrée de la ruche, une épaisseur de un centimètre et demi d'abeilles sur 20 centimètres de long et 8 à 10 centimètres de large, se marchant les unes sur les autres parce que ne trouvant pas de place à l'intérieur.

Le 17 juillet, la récolte est faite. Elle donne, malgré la sécheresse, 22,5 kg. de miel extrait des deux hausses, sans aucun prélèvement sur le corps de ruche.

Après la récolte, nous divisons la ruche sans nous inquiéter de savoir où se trouve la reine, car il aurait été difficile de la voir. Les six cadres de corps de ruche formant le centre des deux hausses nous rendirent service à ce moment, car ils nous permirent de mettre dans chaque ruche neuf grands cadres construits, dont six contenant du couvain et du miel. Nous ajoutâmes encore à chacune trois nouveaux cadres, en sorte que les deux nouvelles ruches se trouvèrent sur douze cadres, et la colonie restée dans la ruche-mère reçut en plus les six cadres vides de la première hausse.

Les abeilles qui n'avaient pas de reine construisirent 22 cellules royales et le 1^{er} août, elles laissèrent encore sortir un fort essaim que je recueillis dans un buisson de raisiniers situé à quatre mètres du rucher.

H. Pfenninger.

(A suivre.)

DU MIEL DE DANS « L'TEMPS »

Du miel de dans « l'temps », de ce miel appétissant qu'on ne pouvait falsifier, qu'on pouvait manger avec ses doigts sans pain ; voilà ce que vous devriez nous apporter, m'ont répété maintes bonnes femmes quand je venais leur offrir mon si joli nectar « De l'or liquide ».

Pour satisfaire ces bonnes grand'mamans, mes meilleures clientes, j'ai promis de leur faire cadeau l'automne prochain d'un de ces beaux « pains comme dans l'temps », si madame Nature pouvait un peu m'aider.

Je ne possède pas de ruche-panier, mais j'ai déniché dans un grenier d'ancien apiculteur, une calotte en parfait état. Je m'en servirai pour tenir une promesse. Voici comme je pense m'y prendre : « Dès le mois de mars-avril, je stimulerai copieusement une bonne ruche DB pour avoir une colonie débordante de population pour la grande miellée. Quand je jugerai le moment propice, au lieu de hausse, je placerai la calotte. A la planche qui doit recouvrir totalement le corps de ruche, je découperai le vide total de la calotte. (Un apiculteur expérimenté de la Romande pourrait me dire sur le prochain *Bulletin* si je dois découper la planche comme sus-indiqué ou si un trou de 6-12 centimètres serait plus avantageux, de même, si une amorce au sommet de la calotte est indispensable.

Je renseignerai l'automne prochain, par notre cher *Bulletin*, le résultat de mon essai.

Un d'ce temps.

(*Réd.*) Nous nous permettons de déconseiller vivement l'emploi de vieilles calottes de paille ou d'autre matière. Celles-ci peuvent provenir d'un vieux rucher détruit par la loque et l'on sait par expériences certaines et répétées, que les spores de la loque américaine peuvent garder leur virulence pendant vingt ans et plus. Nous connaissons un village où pendant toute une série d'années la loque apparaissait de nouveau malgré les soins apportés par des apiculteurs les plus habiles, malgré aussi la destruction par le feu des ruches et colonies contaminées. Après de longues recherches on découvrit dans un grenier, à fenêtre toujours ouverte, deux ou trois vieilles ruches qu'on avait remisées là, après la mort des colonies qu'elles avaient abritées.

Chaque année, ces vieilles ruches recevaient des abeilles fureteuses, attirées par l'odeur de la cire, qui emportaient après leur visites les spores de la fâcheuse maladie.

L'économie n'étant pas bien grande, il vaut donc mieux employer du matériel neuf.

Pour le surplus, nous encourageons beaucoup notre correspondant « Un d'ce temps ».

Il n'est pas nécessaire, au contraire même, de découper un vide aussi grand que l'ouverture de la calotte. Les ruches en paille utilisées autrefois avaient un trou, à la partie supérieure, de 5 à 6 centimètres de diamètre. Agrandissons ce trou à 10 ou 12 centimètres et ce sera amplement suffisant. Des amorces de rayons sains ou de cire gaufrée, un léger parfum de mélisse, favoriseront la montée et l'occupation de la calotte.

Si l'on ne trouve pas facilement de calotte en paille, on aura tôt fait de la remplacer par une caissette, en bois propre, dans laquelle il sera plus facile de poser des amorces et l'on obtiendra ainsi de beaux rayons, faciles à détacher et à détailler — tout ceci, si la récolte veut bien être favorable.

La production de miel en rayons un peu grands est plus facile que celle du miel en « sections », ces dernières n'étant guère agréées par les abeilles qui n'aiment pas ces séparations nombreuses et ces « chicanes ».

Le miel en rayons ou en sections étant très demandé, il y a intérêt à se préparer maintenant déjà son matériel pour la prochaine récolte. En confectionnant ces objets... le rêve s'envole et l'on revoit déjà les prairies émaillées de fleurs et toutes odorantes.

LE MIEL « JAUNE-CIRE »

Tous les possesseurs d'abeilles, — ou presque tous — ont récolté l'an dernier du miel brun et même brun-foncé, suivant les localités.

Cette année, nos avettes ont emmagasiné des richesses d'une teinte plus claire, disons brun-clair, pour être plus précis.

Or, plusieurs acheteurs m'ont fait remarquer que le miel, pour être véritablement pur, devrait être jaune-citron ou plutôt nuance de la cire d'une année.

Inutile de dire que « ça m'en a bouché un coin » et cela d'autant plus que ce miel existe puisque j'en ai vu dans un magasin et sur le marché de Vevey qui était de ce coloris ou à peu près.

Alors ! Existe-t-il des abeilles « spéciales » qui ont le don de transformer le suc des fleurs en nectar de cette teinte ou bien est-ce une flore particulière, inconnue de nous autres, naïfs débutants, qui recèle dans ses anthères, cet or pâle et liquide ? F.

(*Réd.*) — Ce ne sont pas les abeilles qui produisent, pas plus d'ailleurs que l'apiculteur, mais bien les plantes, fleurs ou arbres.

Telle colonie ira récolter à telle source de nectar ; telle autre ailleurs. Dans le même rucher on trouvera des ruchées avec du miel de telle nuance alors que d'autres en auront du plus foncé ou du plus clair. Il est absolument nécessaire que l'apiculteur instruisse le consommateur sur ces différences ainsi que sur le miel liquide ou cristallisé.

Nous réviendrons sur ce sujet.

ENTRE VOISINS

Avant d'entrer dans le sujet annoncé, je suis heureux de pouvoir dire à mon ami Porchet : « Tu as dépeint en termes très justes l'histoire de la majorité des ruchers pendant l'hiver dernier. Mêmes causes, mêmes constatations, mêmes conclusions enfin. Nous non plus ne nous laisserons reprendre par cette douce quiétude et pas n'est besoin de dire que ces résultats catastrophiques de la saison froide 1933-34 ont servi de base de discussion lors de mes dernières courses comme inspecteur afin d'éviter aux apiculteurs de nouveaux mécomptes à l'avenir.

Ceci dit, arrivons à nos moutons. Dans un article écrit il y a bien des années, j'avais relevé le travail considérable, tout de dévouement de celui qu'on appelle l'apiculteur du village. L'autre jour, ce brave ami Puel, de Lavigny, me disait : « Pendant ma longue existence j'ai pratiqué ce métier. Quand les ruches marchaient bien

on me disait merci en m'offrant un verre, mais si elles défuntaient, naturellement, c'était ma faute. Que chacun soigne ses bêtes et qu'on nous fiche la paix. » Je crois, en effet, que c'est rendre un mauvais service à un acheteur de ruche de lui dire : « Ne vous occupez de rien, je ferai le nécessaire. » Evidemment, il y a des exceptions, mais elles sont rares.

Soigner les ruches d'un apiculteur malade ou décédé, ou rendre un service occasionnel, est une toute autre affaire. Je vais plus loin. Si des concurrents viennent aligner les maisonnettes près des vôtres, ne soyez pas jaloux. Sans doute, la production mellifère diminuera. Peut-être des contestations surgiront au sujet d'essaims sans acte d'origine. Il faudra du doigté, de la bonne volonté, peut-être y laisserez-vous des plumes, tant pis, montrons-nous courtois, magnanimes jusqu'au bout. Pour finir, vous verrez que le bon Dieu arrangera les choses en votre faveur.

J'arrive à la pièce de résistance : « La dégringolade de toute une série de ruchers, formés en quelques années, autour du mien, de Bugnau. Si ceux qui les ont créés m'avaient demandé conseil, j'aurais répondu : « Estimez-vous que ces pentes arides brûlées par le soleil, limitées en bas par le vignoble, en haut par la forêt puissent fournir la manne à soixante colonies ? D'autre part, trois des propriétaires demeuraient à Genève, Lausanne et Luins. Deux d'entre eux étaient occupés au chemin de fer. Surveillance insuffisante en temps d'essaimage. Pardon, j'émets un détail. La plus grande agglomération, soit 20 colonies, avait souvent la visite de la jeune propriétaire genevoise. Certain jour, on me téléphone : « Pourriez-vous monter à Bugnau pour tirer la bonne dame de peine. » Une mauvaise voix murmura : « Tu serais bien fou », mais celle du cœur hurla : « Vas-y de suite. » Quel spectacle ! En plein après-midi, M^{me} G., avait sorti du laboratoire 20 hausses fraîchement extraites pour les aligner derrière les ruches avec l'intention de les replacer. La pauvre avait les jambes littéralement couvertes de bêtes. C'était une furia indescriptible autour de la courageuse femme. Premier ordre donné : « Filez vite. » Deuxième : « Donnez-moi la bouteille de vinaigre. » Il fallut une demi-heure pour tout remettre en ordre. Peu ou pas de piqûres.

Le lendemain, remerciements chaleureux de l'aimable mari, lequel entre parenthèse, oublia de nourrir ses ruches l'automne. Au printemps, 50 % de mortes. En mars dernier, le noséma anéantit le reste. Entre temps, la belle jeune et gentille dame a été brusquement enlevée de ce monde. Ce départ m'attrista. Nous étions devenus si bons amis. Ces mêmes sentiments de fraternité avec les autres voisins

demeurent encore. Lorsque nous nous rencontrons, ce sont des mains loyales qui se touchent. Si j'avais témoigné de l'hostilité, quelle situation compliquée, ennuyeuse ! Quels remords surtout si j'avais refusé le service demandé par M^{me} G., défunte peu de temps après ! Somme tout, ces nouveaux voisins apiculteurs ne m'avaient pas fait de mal. Ils étaient dans leur droit tandis que... mais ne remuons pas les cendres encore chaudes.

H. Berger.

A NOS ABONNÉS A L'ÉTRANGER

Nos abonnés voudront bien verser le prix de 6 fr. 50, de la façon qui leur conviendra le mieux.

Nous les remercions à l'avance, en les avisant que l'abonnement sera suspendu dès janvier, sauf paiement en décembre.

L'administrateur.

PESÉES DE RUCHES EN 1934

L'hiver 1933-34 fut un vrai hiver comme nos grand'mères nous contaient qu'ils étaient dans le beau cher ancien temps où tout était ordonné comme un papier de musique. Un hiver froid, long, enneigé, avec un beau soleil qui faisait étinceler la neige comme du diamant et des glaçons au goulot des fontaines, glaçons longs comme ça.

L'hivernage des abeilles s'est ressenti de cette longue réclusion du miellat et si nos nucléis avaient été à l'école, sûrement qu'ils auraient souvent levé la main pour... demander la clef. Conclusion, d'importants dommages dûs à la dysenterie et au noséma.

Mais le printemps, quoique tardif, fut superbe ; le soleil, comme une fée magique, a réveillé et redonné la vie à nos peuples engourdis. La floraison des arbres fruitiers et des dents-de-lion s'est faite dans des conditions merveilleuses, en avril déjà la ponte s'annonçait belle, en mai les ruches se sont développées très fortement et les essaims sont nombreux, ce qui permet de repeupler les habitations vides suite d'un hivernage défectueux.

Les hausses sont posées de très bonne heure et la récolte, très précoce, s'annonce bonne, mais la campagne souffre du sec, car le beau et chaud soleil nous tient fidèle compagnie. Juin fut beau, chaud, orageux, puis... ce fut tout.

En juin déjà, notre station de Boncourt (373 mètres d'altitude) annonce 8 kg. 500 de diminution, Chavornay (468 m.), 4. kg. 200, pendant que les montagnes, à une certaine altitude au moins, don-

ment encore d'imposants apports. Nous notons la Valsainte avec 20 kg. 900, Buttes 23 kg. 950, Le Locle 20 kg. 700.

En juillet, diminutions générales. 6 stations indiquent de légers apports alors que 15 annoncent des déficits. La saison apicole est terminée, tout au moins pour ce qui est de la récolte du miel. Il reste aux apiculteurs le plaisir de voir couler ce beau miel jaune, clair, parfumé, qui remplit les bidons et les jattes, et qui, en hiver, vous rappellera les chaudes journées du printemps, la cueillette des essaims, les arbres en fleurs et, qui sait, d'autres souvenirs encore, un peu la nostalgie des années qui s'en vont... et beaucoup d'espoir pour celles qui viennent.

Somme toute, en résumé, année moyenne à faible, miel de toute beauté, uniquement de fleurs, la seconde récolte ayant fait défaut partout. Colonies qu'il a fallu nourrir copieusement, parce qu'elles n'ont plus récolté sérieusement depuis juin. L'automne est normal, pour les apiculteurs qui ont traité leurs colonies comme elle devaient l'être, elles ont tout ce qu'il leur faut pour se réveiller en excellent état au printemps 1935 ; c'est à ce moment-là que nous vous donnons rendez-vous, chers collègues apiculteurs, et quoique un peu tôt, nos vœux les meilleurs à l'occasion des fêtes de fin de l'an.

Décembre 1934.

C. Thiébaud.

REMPLACEMENT AUTOMATIQUE DES REINES

A la demande d'un apiculteur, M. le Docteur Audibert, dans la *Gazette Apicole* de mars, page 63, traite, sous le titre de « Quelques points d'interrogation », d'un sujet des plus intéressants de l'apiculture mobiliste.

Après avoir énuméré les quatre questions posées, l'auteur de l'article commence par dire : « C'est toute la question du renouvellement automatique des reines que ma réponse doit envisager. Les expériences à ce sujet sont peu connues du grand public apicole. »

C'est pour le renseigner sur cette question de premier ordre et en opérer la diffusion que nous n'avons pas hésité à publier dans un manuel d'apiculture, paru sous la rubrique de « Ma technique apicole », les résultats concluants de nos recherches sur le remplacement automatique des reines ; problème ardu que, dès nos débuts en apiculture, nous nous étions proposé de résoudre si possible et sur la solution duquel nous avons pâli durant plusieurs années.

L'auteur de l'article en question ajoute : « Si on divise un nid

à couvain par une partition en zinc perforé, on a quelques cellules — peu — dans la partie orpheline, parfois pas du tout suivant la saison. Il faut procéder en pleine miellée et dans une ruche archipopuleuse. »

En ce qui nous concerne, nous pouvons assurer qu'avec notre plateau diviseur, tel que nous l'avons conçu, nous n'avons jamais éprouvé un seul échec quelle que fut la saison pendant laquelle nous avons expérimenté. Nous avons toujours obtenu un certain nombre de cellules royales.

Ajoutons qu'on ne doit opérer que pendant la présence de bourdons au rucher si on veut que les jeunes reines puissent se faire féconder.

Cependant, il est incontestable qu'au moment de la miellée les résultats sont toujours meilleurs, surtout en ce qui concerne la qualité des mères obtenues.

En effet, c'est vers cette époque que les colonies font leurs préparatifs d'essaimage et édifient le plus volontiers les cellules maternelles. Les champs sont recouverts de fleurs qui fournissent aux abeilles le nectar et le pollen ; c'est-à-dire tous les éléments nécessaires à la production de la gelée royale, nourriture spéciale dont l'influence développe les ovaires des mères.

Les nourrices qui ont, pendant cette période, les glandes gonflées de lait, donnent à profusion la nourriture aux larves.

Les mâles eux-mêmes, profitant d'une surabondance d'alimentation deviennent plus aptes à la fécondation des reines.

Il va sans dire que pour réussir, il suffit d'opérer la division d'une bonne colonie possédant beaucoup de nourrices. En opérant sur une colonie squelettique, on courrait vraisemblablement à un échec parce que les nourrices ne seraient pas assez nombreuses pour assurer tous les soins que demande le couvain et, à fortiori, pour édifier des alvéoles royaux nécessitant un travail supplémentaire.

La division opérée, la reine et les butineuses sont dans le compartiment du bas, tandis que les nourrices et le couvain se trouvent au-dessus du plateau diviseur.

Neuf ou dix jours après la division de la colonie, on repère les alvéoles royaux et on prélève ceux qui peuvent être utilisés ailleurs, en ayant soin d'en laisser au moins un aux jeunes abeilles. A partir de ce moment on surveille l'éclosion de la jeune reine et deux jours après sa naissance on réunit.

« Quant à l'antagonisme des reines, il faut admettre que dans la lutte, c'est en général la plus vieille qui succombe mais pas forcé-

ment. » (Nous répétons ce que dit l'auteur de l'article en question.)

Oui, c'est presque toujours la vieille reine qui a le dessous parce que chargée d'œufs, elle est moins lestée que la jeune.

Bien que la mort de la jeune reine soit l'exception, lorsqu'on a obtenu par sélection une reine de choix, on peut hésiter à mettre cette dernière en présence de la vieille reine afin de ne pas la sacrifier, inutilement.

1^{re} variante. — Ainsi au début de nos expériences, nous ne cherchions jamais les vieilles reines, nous laissons aux jeunes le soin de les détruire. Comme, après une division, la vieille reine et les butineuses sont dans le compartiment du bas, il suffit de l'éloigner pour que les vieilles abeilles retournent à leur ancien emplacement. Abandonnée par presque toutes ses filles, la vieille mère est à la merci de l'apiculteur. Après la destruction de la mère, le compartiment déplacé était remis sur la ruche.

2^{me} variante. — Plus tard, pour ne pas perdre une reine qui pouvait avoir encore une certaine valeur, le compartiment qui renfermait la récolte des butineuses pendant deux semaines ainsi que la ponte de la mère pendant ce laps de temps, était mis simplement à un emplacement du rucher pour constituer ce que nous appelons une ruche supplétive. Au printemps suivant, la mère est supprimée et la ruche supplétive avec son contenu nous sert à renforcer une colonie d'exploitation.

3^{me} variante. — Lorsque nous avons italianisé notre rucher, nous avons dû opérer rapidement le remplacement des reines communes. Après chaque division des colonies et acceptations de la cellule maternelle donnée aux jeunes nourrices, les compartiments renfermant les vieilles reines et les butineuses étaient éloignés comme nous l'avons déjà indiqué plus haut. Aussitôt que les butineuses les avaient abandonnés, pour nous épargner la peine de chercher les reines en vue de les détruire, nous nous sommes bornés à broser successivement les cadres de ces compartiments devant une ruche équipée. Un peu de fumée empêchait le combat des ouvrières, mais non celui des reines.

Nous avons pu obtenir ainsi quelques ruches supplémentaires de récupération.

Nul n'ignore que la recherche des reines, dans des ruches où grouille une nombreuse population, plus ou moins agressive, n'est pas à la portée de tous les apiculteurs. D'ailleurs la capture de la mère dans ces conditions a pour effet la suppression de la ponte pendant trois semaines. En opérant avec le plateau diviseur, la mère n'est supprimée qu'au moment où sa fille peut la remplacer.

A la chasse, lorsqu'on se trouve en présence d'un obstacle difficile à franchir, il est préférable de le contourner, quitte à faire un peu plus de chemin sans risquer de se casser les reins.

Dans le remplacement des reines, deux opérations supplémentaires sont préférables à une seule lorsque les manipulations offrent plus de sécurité et assurent un meilleur résultat.

Le remplacement des reines doit être à la base de l'apiculture moderne si on veut obtenir de fortes populations et par suite d'excellentes récoltes.

Le remplacement automatique des reines effectué au moyen du plateau diviseur est à la portée de tous.

Peut-on en dire autant des procédés importés d'Amérique ?

C. Barasc.

(*Réd.*) — M. Barasc a publié un volume : *Ma technique apicole*. Voir dans la liste des livres à prix réduits.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture du Jura-nord.

Nous voici, aux termes de l'article 13 de nos statuts, à l'époque de renouvellement de la cotisation ; celle-ci étant payable en novembre pour l'année suivante. Ces jours-ci vous sera présenté par le facteur postal le remboursement de Fr. 6,75, valeur représentant la cotisation pour 1935.

Nous savons que l'année qui s'en va a été pour notre contrée assez mauvaise ; cela au double point de vue de manque de récolte et de la grande crise qui empêche la vente du miel. N'accentuons pas le mal en délaissant la société, car c'est encore et toujours en se groupant qu'on arrive à de meilleurs résultats.

Il sera aussi très important que les membres actuels aient à cœur de faire un peu de propagande chez les apiculteurs de leur connaissance afin d'arriver à grossir si possible nos effectifs.

A tous, bonne année apicole pour 1935.

Le Comité.

Société d'apiculture de La Côte.

Présidence d'honneur et... sociétaires félons.

Du procès-verbal de l'assemblée générale de la section d'Aubonne du 14 janvier 1934, nous extrayons ce qui suit :

« En récompense de son zèle toujours nouveau, de son dévouement à notre section et à la cause apicole en général, pour être du Comité depuis plus de 25 ans, M. H. Berger se voit acclamé président d'honneur. Mince récompense, direz-vous, mais qui montre à l'élu en quelle estime nous le tenons. »

Dès lors, notre président honoraire ne cesse de décrier notre section et son Comité. Voyons plutôt :

(Bulletin de mars, page 61.) « ... J'en ai goûté l'autre jour à Aubonne de cette ciguë. Des amis intimes m'avaient préparé la coupe. Croiriez-vous que depuis, les piqûres d'abeilles me font l'effet de caresses. »

(Bulletin de novembre, page 323.) « Croiriez-vous, je me sens le cœur léger, mon miel est vendu. L'honorariat félonique dont on m'a gratifié lors de la Conjuraison des Manches rouges me dispense de placer celui des collègues de section. »

Nous en passons pour ne pas allonger. Nous ne voulons même pas nous défendre, car nous ne pouvons nous trouver fautifs. Sommes-nous si méchants, si pervers ? La si longue présidence y serait-elle pour quelque chose ? A vous de juger, collègues romands !

Au nom de la Section de la « Côte vaudoise » :

Le président : P. ROCHAT. Le secrétaire : Ch. GONTHIER.

(Réd.) — Après cette mise au point, nous espérons que tout sera terminé. En tout cas, nous ne permettrons plus que cela recommence, les lecteurs du Bulletin ne prenant que peu d'intérêt aux querelles, intestines ou personnelles.

Montagnes neuchâteloises.

La nature encore toute parée d'or resplendissait sous les rayons d'un bon soleil et adressait une pressante invite à la promenade ; qu'il faisait bon vivre ! Merci aux 45 sociétaires qui, le dimanche 28 octobre, par une merveilleuse journée d'arrière-automne, se sont contentés de l'atmosphère peu enivrante d'une modeste salle d'école.

L'assemblée générale obligatoire marque une étape dans la vie de notre société ; par le rapport de gestion, le membre a eu un exposé du travail accompli au cours de l'exercice. Il a appris que cette année le contrôle du miel avait donné du fil à retordre au comité ; il possède aussi un bon canevas de la marche et des affaires en cours de la section.

Le caissier n'a plus la joie au cœur ; sa marmite ne bout plus normalement. Un déficit de 120 francs pour l'exercice écoulé est annoncé et le budget du prochain prévoit un excédent de dépenses encore supérieur. Le choix de notre nouveau caissier serait-il par hasard malheureux ? Nullement ; les vérificateurs des comptes en font des éloges. Malgré sa bonne volonté, il n'arrive plus à nouer les deux bouts et voici pourquoi : dès 1934, il doit payer à la Cantonale une cotisation de 50 centimes au lieu de 30 centimes ; à la Romande, il doit également payer 10 centimes de plus que précédemment pour une assurance supplémentaire. Si l'on tient compte que les intérêts du carnet d'épargne sont utilisés pour les indemnités du noséma et que la vente du sirop Hostettler ne rapporte plus rien à la caisse, l'on saisira aisément qu'une augmentation des dépenses et une diminution des recettes entraînent fatalement un déficit qui se révélera supérieur en 1935 par la réimpression des statuts. Réduire les dépenses sans rien toucher à l'activité de la section est impossible ; il ne reste alors à notre caissier qu'à proposer de porter la cotisation de 6 fr. 50 à 7 fr. 50.

Est-ce trop demander à nos membres, par les temps actuels, de consentir à cette augmentation ? Le comité a répondu par la négative et derrière lui s'est groupée la presque unanimité des membres présents. Chacun n'a-t-il pas à cœur d'être membre d'une société qui peut aller de l'avant parce qu'elle en a les moyens ? Petit sacrifice qui

sera compris et joyeusement consenti par ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas assisté aux débats.

Le rapport de M. Huguenin, inspecteur en chef des ruchers, est comme toujours très apprécié. Il signale la loque à Chézard, l'acariose à Colombier, le noséma un peu partout. Nous avons la certitude que l'état sanitaire de nos ruchers du canton est surveillé de près et avec toute la conscience et la compétence que nous connaissons à M. Huguenin.

Notons que l'effectif de la société est de 151 membres ; il y eut 6 démissions et 14 admissions. Un membre loclois, M. Ch. Aellen, est décédé et pour honorer sa mémoire, l'assemblée se lève. Rien de spécial dans les nominations statutaires si ce n'est que notre représentant au conseil d'administration de la loque est désigné en la personne de M. Eug. Maire. La nomination effective de cette candidature se fera par les soins de l'assemblée des délégués à la Fédération cantonale en mars prochain. La réimpression de nos statuts ainsi que quelques modifications de différents articles sont discutées. Il est également décidé de comprendre à la fin du recueil des statuts le nouveau catalogue de la bibliothèque et son règlement, adoptés par l'assemblée. Ajoutons également qu'une proposition de fixer à l'article 10 du règlement, l'assemblée générale statutaire en janvier plutôt qu'en octobre, n'a pas reçu une grande approbation. L'article en question a cependant été modifié dans le sens que le mois de l'assemblée générale n'est pas fixé.

L'ordre du jour touche à sa fin heureusement, car les heures ont passé, la nuit descend, les membres venus de loin songent au retour et dans la salle d'école qui s'assombrit de plus en plus, la silhouette sympathique de notre président va disparaître. Il est temps d'allumer les lampes pour la liquidation des « Divers ». Sur demande, il est donné connaissance des différends survenus dans la question du refus de contrôle du miel à deux sociétaires. Le dossier complet de l'affaire fut examiné et le comité reçut avec satisfaction l'approbation unanime de l'assemblée. Toujours désagréables, les histoires de ce genre ; elles font perdre du temps et nuisent parfois aux excellents rapports des sociétaires entre eux. Evitons-les et n'en causons plus.

La colonie propriété de la section logée dans la ruche que nous avons obtenue comme prix à l'exposition de Boudry en 1927, a passé de vie à trépas des suites du noséma, au printemps dernier. L'assemblée ne se lève pas, mais décide tout simplement de ne pas la repeupler et de tirer le meilleur parti possible de la maisonnette. Avec cette solution, certains inconvénients inévitables disparaissent et puisque tout est appelé à disparaître, la modeste subvention octroyée par la caisse à M. G. Huguenin pour son élevage de reines au profit de nos membres, tombe aussi pour 1935. Ces derniers pourront comme d'habitude se procurer d'excellentes reines chez M. Huguenin, mais à un prix qui ne jouit plus de subvention.

A 18 h. 10, la séance est levée. Record de durée dans les annales de la société ? Peut-être !!

L'année apicole que nous terminons a donné satisfaction à la majorité de nos membres. Si le miel n'a pas coulé aussi abondamment dans nos bidons que l'année précédente, il a tout de même coulé en quantité normale et surtout en qualité supérieure à celui de 1933. Déclarons-nous franchement satisfaits et souhaitons que 1935 nous apporte les mêmes joies dans nos grands comme dans nos petits ruchers.

G. M.

Section du Val-de-Ruz.

Val de Ruz, le 18 novembre 1934.

Deux ou trois mots sur la récolte de miel au Val de Ruz en cette année bénie que fut 1934. Il y a eu de tout à profusion.

La récolte en moyenne a été, à mon rucher, 7 kg., mais cela vient de ce que j'ai utilisé deux ou trois belles colonies pour faire une quinzaine d'essaims artificiels qui, à la mise en hivernage, étaient beaux comme le jour. Cette façon de faire des essaims artificiels permet de faire bâtir et comme cela, réduction des vieux rayons. Dans la région du Val de Ruz, il y a des endroits où il y a eu 20 kg. de moyenne et quel miel ! On a l'impression qu'un hivernage avec des provisions de qualité, un rucher au soleil, le noséma recevra un solide coup de pied. Voyons voir aux mois d'avril et mai.

Quelques mots au sujet du prix du miel. Le comité central l'a fixé à 3 fr. 80 au détail. Alors, voilà pourquoi j'aimerais dire deux mots au sujet de ce prix. C'est un chiffre qui répond à la vérité, puisque ces messieurs s'enquerraient de tous les tuyaux nécessaires pour rester dans ce qui est normal. Mais combien peu sont ceux qui pensent qu'en ne respectant pas la décision du Comité central, ils manquent de reconnaissance.

Aujourd'hui, l'on entend souvent dire : Voyez-vous, il n'y a plus aucune liberté !

Eh bien, il faudrait qu'ils se mettent apiculteurs et ils trouveraient encore une liberté, celle de faire l'anarchie dans le prix du miel. X.

AGENDA APICOLE ROMAND 1935



Pour la 13^{me} fois, l'**Agenda Apicole Romand** nous revient. Dans sa tenue habituelle, il se présente à ses amis — et ils sont nombreux — avec tous ses atours, en la matière ses nombreuses commodités : tableaux de toutes sortes pour la tenue rationnelle d'un rucher, comptabilité, pesées de ruche, notes, etc., sans compter les calendriers, les conseils, articles sur les nouveautés, etc., etc.

C'est toute une petite encyclopédie qu'il est très utile de posséder ainsi qu'un aide-mémoire indispensable.

L'**Agenda Apicole Romand** sera envoyé en communication à ceux qui le prennent habituellement, jusqu'à épuisement. Pour plus de sûreté, le demander à la Librairie Apicole Romande, St-Aubin (Neuchâtel).

Prix : Fr. 2,80 franco.